

## Procès-Verbal Séance du Conseil Municipal du 8 juillet 2022

Secrétaire de séance : Elodie BOULANGER

Nombre de conseillers présents : 8

Absents excusés : Marcel Bernard SIMBELIE (procuration à Nathalie DURANTON), Hubert LAMOTHE (procuration à Pierre SINDOU) et Laurent GAY (procuration à Laurent JUBERTIE)

### ➤ **Création emploi agent de maîtrise**

Madame le Maire rappelle au conseil que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois. Elle explique que l'agent technique a été inscrit sur la liste d'aptitude des agents de maîtrise, dans le cadre de la promotion interne, suite à la demande de la mairie de Noailhac (autre employeur de l'agent) sans concertation avec Ligneyrac en 2021. Le Centre de gestion propose à nouveau cette année cette promotion. Suite à une réunion de réflexion avec les adjoints, elle propose la création d'un poste d'agent de maîtrise pour pouvoir nommer l'agent concerné. Elle ajoute que cette promotion a un faible impact sur les dépenses pour ce poste (36 € mensuels) et doit servir de moteur à l'investissement professionnel de l'agent, qui bénéficie de l'accompagnement régulier des élus en charge. La mise en place des fiches de suivi hebdomadaires doit également permettre de mieux appréhender les missions régulières du poste sur une année et le temps nécessaire.

Ainsi, elle propose la création d'un emploi d'agent de maîtrise, à temps non complet à raison de 17h30 hebdomadaires, ce que le conseil accepte à l'unanimité.

### ➤ **Urbanisme : Commission locale SPR et avancement élaboration PLUI**

**Commission locale SPR** : suite au décès de Jean-Louis MONTEIL, la composition de ladite commission doit être modifiée. Pour mémoire, outre les membres de droit que sont le Président de la Communauté de Communes, le Maire de la commune concernée, le Préfet, le Directeur de la DRAC et l'Architecte des Bâtiments de France, la commission compte des représentants du Conseil Municipal, des représentants d'associations et des personnalités qualifiées.

Ainsi, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil propose de désigner :

Membres TITULAIRES :	Membres SUPPLÉANTS :
Marcel Bernard SIMBÉLIE	Isabelle SOL
Hubert LAMOTHE	Laurent JUBERTIE
Céline CERTES	Pierre SINDOU
Sébastien MONTEIL	Laurent GAY

Les conseillers ainsi désignés seront proposés à la Communauté de Communes du Midi Corrèzien pour intégrer la Commission Locale du S.P.R. de Ligneyrac qui sera ensuite soumise pour avis au Préfet.

### **Commission communale Urbanisme du 20/06/2022 :**

- Point avancement modification AVAP/SPR : aucune nouvelle de l'ABF suite à l'envoi des propositions de corrections du règlement envoyées en décembre 2021. M. Alain Simonet – président de la Communauté de Communes Midi Corrèzien l'a relancée mais aucune date n'est arrêtée à ce jour. Le dossier est donc au point mort pour l'instant
- Point sur projet PLUI : examen de la carte des zones constructibles qui a été envoyée à chaque commune ; les maires se réunissent le 12/07 pour faire le point.

### ➤ **Travaux cloche de l'église**

M. Laurent JUBERTIE rend compte des réparations réalisées et des travaux à faire effectuer sur les cloches : un souci électrique a nécessité des travaux en urgence pour sécuriser mais elles ne fonctionnent que partiellement. Un devis a été demandé à la société en charge de l'entretien et, au vu du montant élevé, d'autres entreprises ont été sollicitées.

Il serait souhaitable d'en profiter pour mettre à niveau l'installation électrique. La réflexion est en cours ; il faut tenir compte également de l'engagement contractuel actuel pour l'entretien périodique.

Le conseil s'interroge également sur le manque d'aération de l'église, qui s'ajoute au problème d'humidité.

Il faudrait ouvrir l'église pour l'aérer en journée et au maximum pendant la période estivale. Cela soulève le problème de laisser l'église ouverte, sans surveillance et cela implique qu'une personne s'en charge.

L'agent technique pourrait s'en charger en juillet mais sera en congés en août. Il faudrait donc voir pour création d'ouverture sur la grande porte afin de créer un courant d'air. Il faut également raboter cette grande porte qui force à l'ouverture.

### ➤ **Indemnité de gardiennage de l'église**

Madame le Maire explique que pour 2022, l'indemnité doit être attribuée à Mme Meynard qui assure la mission jusqu'ici. Elle propose au conseil de reconduire cette indemnité en 2022, selon les directives préfectorales et au taux maximal en continuité de la mandature précédente.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil décide de verser l'indemnité de gardiennage de l'église au taux maximal, d'un montant de 479,86 euros, à Madame Jeanine Meynard.

### ➤ **Convention Route des signes lapidaires**

Madame le Maire rappelle au conseil réuni le projet de Route des signes lapidaires, que Jean-Louis MONTEIL avait présenté au conseil. Le projet consiste en la création d'un circuit de découverte des marques ou signes lapidaires gravés au moyen-âge sur les pierres de façades de certaines églises ou monuments. L'idée est d'intéresser à ce sujet insolite et peu exploité, les habitants du territoire ou visiteurs et touristes de tous âges, et, à cette occasion, proposer plus d'informations sur les monuments concernés et donner l'envie de parcourir le territoire.

La nouvelle municipalité continue de soutenir ce projet qui compte 9 communes intéressées. C'est l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine qui porterait le projet, dont M. Christian Lassalle en est le président. Selon les communes, des associations sur le patrimoine s'investissent ou bien les communes. Pour Ligneyrac, Elodie Boulanger, Céline Certes et Sébastien Monteil se sont investis dans ce projet. Isabelle SOL souhaite également intégrer le groupe de travail.

Le recensement des signes lapidaires a déjà été réalisé par M. Lestani, initiateur du projet et décédé également en début d'année. Il sera possible d'ajouter aux signes visibles sur le bâtiment d'autres éléments du patrimoine local pour enrichir la visite, qui pourra être physique ou virtuelle.

Le budget prévu est de 10 000 €, dont 8 000 € de subventions, le reste étant à répartir entre les cocontractants.

Pour avancer concrètement dans l'élaboration de cette route, une convention a été établie afin de définir les modalités techniques et financières entre les cosignataires pour mener à bien ce projet.

Madame le Maire donne lecture du projet de convention que le Conseil valide à l'unanimité.

### ➤ **Convention servitude ENEDIS parcelle Puy Boubou**

Madame le Maire explique au conseil réuni que la mairie a reçu une demande d'un bureau d'étude pour le compte d'ENEDIS concernant des travaux envisagés sur le réseau d'électricité, dans le secteur de Puy Boubou, en grande partie sur Collonges-la-Rouges, mais impactant une parcelle communale au-dessus de Peyrignac.

Pierre Sindou, missionné sur place, explique que les travaux consistent à remplacer deux poteaux menaçant de tomber par, d'une part, un poteau et, d'autre part, une partie enterrée, sur la parcelle communale AE 65. Le projet permet ainsi de supprimer une certaine longueur du réseau aérien sur la commune de Collonges-la-Rouge, dans le secteur de Goutoules.

Deux conventions doivent être signées afin de fixer les conditions de droits de servitudes consentis à ENEDIS, l'une pour la partie aérienne et l'autre pour la partie souterraine.

Madame le Maire donne lecture des projets de convention que le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

## ➤ Complémentaire retraite des élus

Le conseil accepte la demande de Madame le Maire de différer l'exposé sur ce point.

## ➤ Point travaux et programmes en cours

- Sinistre parking : essais géotechniques réalisés le jour même 08/07/2022 (test résistance du terrain et exploration par caméra). Découverte de l'eau à 2 m de profondeur, stockée en nappe. Il faut trouver les points d'infiltration et décider des travaux pour stopper ce phénomène. L'imperméabilisation du parking sera nécessaire ; contact doit être pris avec l'ABF pour exposer les travaux, à réaliser très rapidement pour ne pas risquer des détériorations supplémentaires. Un diagnostic de l'état du système d'assainissement installé sur la parcelle doit également être réalisé prochainement. Les rapports sont attendus fin août pour réunion des experts début septembre.
- Voirie : devis demandés pour travaux sur les secteurs de Soult, Lander, la Roche, Leygonie. Chemin rural descendant des Treilles vers le vallon ressuyé par Hubert LAMOTHE et l'agent technique suite aux dégâts dus aux orages, constatés également au Bois de la Borie. Point à temps à prévoir en fin d'année.
- Programme CEREMA : important travail de recensement par les élus des voies communales comprenant des murs et des ponts dans le but de réaliser un diagnostic pris en charge par l'État.
- Murs cimetière : travaux de réparation et d'ouverture vers le sud réalisés en juin ; mur côté entrée principale en mauvais état, à voir rapidement.
- Mur de Creffont à consolider : point fait avec la Communauté de Communes et devis reçu
- Travaux toitures rez-de-chaussée des logements communaux à l'ancienne école : reçu accord ABF.

## ➤ Point commissions communales

### Commission Vie Sociale & Solidarité :

- Projet de restauration du petit patrimoine : projet de mise en place de journées écocitoyennes pour la restauration de fontaines (initiative à Creffont...), lavoirs (Rosiers...). Le principe serait de répertorier le petit patrimoine (chaque élu par secteur), noter l'état, convier les habitants à participer aux travaux 2 fois/an ?, avec achat des matériaux par la commune dans un objectif de lien social et de valorisation du bien commun. Les élus souhaitent soutenir les habitants dans leurs initiatives et leur investissement, en leur laissant de l'autonomie (si travaux : encadrement par la Commission Travaux) et en fournissant les matériaux. Céline CERTES se charge d'informer les habitants de Creffont pour la fontaine et Laurent GAY pour le hameau de Rosiers. Pas de sollicitation à Pommier.
- Repas communal en septembre (11 ou 18/09) : Elodie Boulanger expose l'organisation pensée par la commission, pour cette rencontre de tous les habitants, lors de laquelle les nouveaux habitants seront mis à l'honneur, avec un cadeau de bienvenue (porte-clé réalisé par l'Atelier du Cuir-Collonges)

## ➤ Point réunions extérieures

- EPA Boulou (Elodie Boulanger) : projet de city stade en cours de réflexion, afin de créer du lien intramuros par l'accueil de visiteurs, des habitants de Ligneyrac, d'animations. Demande subvention à venir pour le fonctionnement.

## ➤ Questions diverses

- Remerciements administrés pour les chocolats aux aînés ;
- Tour du Limousin le 18/08/2022 ;

Prochaine séance du Conseil Municipal : Vendredi 9 ou 16 septembre 2022.

Séance levée à 23 h 30.

Le secrétaire de séance,

  
Elodie BOULANGER

16 SEP. 2022



Le Maire,

  
Nathalie DURANTON.